Image not found or type unknown

Travail sans contrat de travail

Par **loulou**, le **20/04/2009** à **12:30**

Bonjour,
J'ai travaillé pour la mairie de ma commune pendant trois moi ensuite comme je me suis pas entendu avec mon chef de service il m'on licencié au bout de trois mois par simple lettre alors que mon contrat que je n'ai jamais reçu ni signé devais duré un an.

merci de me donner vos conseil et les demarches eventuelle que je doit entreprendre pour faire valoir mes droit.

Merci d'avance a tous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés